

Rapport public Parcoursup session 2025

CFPPA Marmilhat Lempdes - BTS - Agricole - Technico-commercial - Spécialité alimentation et boisson - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mercredi 01 octobre 2025.

CFPPA Marmilhat Lempdes - BTS - Agricole - Technico-commercial - Spécialité alimentation et boisson - en apprentissage (32653)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
CFPPA Marmilhat Lempdes - BTS - Agricole - Technico-commercial - Spécialité alimentation et boisson - en apprentissage (32653)	Jury par défaut	Tous les candidats	20	21	0

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Moyenne générale	Moyenne de l'apprenant et moyenne comparée au groupe	Important
	Niveau d'anglais	Niveau d'anglais écrit et oral	Important
	Progression des moyennes	Evolution des moyennes sur le cycle de formation	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthode de travail	Mise en évidence de méthodes de travail efficaces et/ou en progrès	Très important
	Capacité à l'oral	Oral facile	Essentiel
Savoir-être	Autonomie	Mise en évidence d'une bonne autonomie de travail	Essentiel
	Capacité d'organisation	Bonne capacité à s'organiser et à être dans l'organisation collective	Très important
	Esprit d'équipe	Capacité à travailler avec les autres à fédérer	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation	Motivation avérée pour la formation	Essentiel
	Connaissance des débouchés de la formation	Une certaine idée des filières professionnelles et des débouchés qu'elles offrent	Important
	Connaissance de la formation	Une certaine connaissance du référentiel du diplôme.	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun élément pris en compte pour l'évaluation des critères	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Non.

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Pas d'enseignements de spécialité (EDS) dans le diplôme concerné, plus généralement pas d'EDS en formation par apprentissage

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Réunion de membres de l'équipe pédagogique autour de la coordinatrice de formation avec :

- un examen des bulletins notamment les appréciations portées et Valorisation de la motivation et des efforts du candidat au cours de sa scolarité et attention particulière portée à l'assiduité et à l'attitude, ainsi qu'à son autonomie.
- vérification de la cohérence du projet professionnel du candidat

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

- Le candidat doit avoir réfléchi afin de pouvoir valider ou refuser son vœu dès la proposition d'admission sur parcoursup.
- Le dossier de candidature doit être cohérent : Lettre de motivation personnalisée en adéquation avec le BTS visé mettant en avant si possible la connaissance du milieu professionnel par le biais de contacts (Journées portes ouvertes ou personnels) et/ou de stages (Immersion en BTS ou milieu professionnel).
- Les bulletins et la fiche Avenir doivent laisser transparaître le constat de progrès, d'effort et de volonté de réussir du candidat, ainsi que son autonomie.
- Le niveau en enseignement général quelle que soit l'origine du candidat (Baccalauréats professionnel, technologique ou général ou autre formation pour les candidats en réorientation) est un critère de choix.

Signature :

NOEL BOISSONNADE,

Chef d'établissement de l'établissement CFPPA

Marmilhat Lempdes